

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2024-2025



Soutenir et protéger
la croissance

Avant-propos

L'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit que :

« Chaque ministère et organisme public [...] adopte [...] un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. »

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) définit une personne handicapée comme étant « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »

Pour plus d'information à ce sujet, consultez le [site Internet de l'OPHQ](#).

Contexte, contenu et but poursuivi par ce plan d'action

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, un premier plan d'action triennal a été adopté par La Financière agricole du Québec (FADQ) en 2005. Par la suite, un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) a été produit annuellement. Par la mise à jour de ce plan d'action, la FADQ prend l'engagement d'éliminer ou de réduire les obstacles que pourraient rencontrer les personnes handicapées qui s'adressent à son organisation ou qui font partie de son personnel.

Dans cette optique, la FADQ a déterminé et rendu publique une série de mesures visant à rendre accessibles aux personnes handicapées ses programmes et ses services. La notion d'accessibilité englobe l'accès aux lieux physiques, les modes de communication adaptée, l'approvisionnement lors d'achat de biens et de services ainsi que l'embauche de personnes handicapées.

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées inclut le suivi des mesures qui ont été entreprises pour éliminer ou pour prévenir les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées qui utilisent les installations et les services de l'organisation. Il comporte également des mesures visant à assurer la sécurité des membres de son personnel ayant une incapacité, ainsi que des mesures visant à sensibiliser l'ensemble de ses employés aux actions déployées pour favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Le présent plan d'action se divise en six sections :

1. Présentation de la FADQ.
2. Plan d'action 2024-2025.
3. Engagement de la FADQ.
4. Bilan des actions réalisées en 2023-2024.
5. Coordination des services aux personnes handicapées.
6. Adoption du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025.

Section 1 : Présentation de la FADQ

NOTRE MISSION

La FADQ a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire, contribuant ainsi à l'essor économique du Québec et à la création d'emploi. Son mandat est de stimuler les investissements et de protéger les revenus, en vue de favoriser la réussite et la pérennité des entreprises agricoles. Dans la poursuite de cette mission, l'organisation attache donc une importance particulière au développement du secteur primaire.

Pour faire face aux risques financiers, économiques et climatiques, la FADQ offre une vaste gamme d'outils financiers. Indépendamment de leur dimension, de leurs secteurs d'activité et de leur localisation sur le territoire du Québec, l'organisation met à la disposition des entreprises des produits et des services en matière de protection du revenu et d'assurances agricoles, d'investissement ainsi que de financement agricole et forestier. Enfin, comme cela a été précisé dans le rapport annuel 2022-2023, elle administre des valeurs assurées de 5,5 milliards de dollars et son portefeuille de prêts garantis atteint 6,7 milliards de dollars.

NOTRE CLIENTÈLE

En tant qu'organisme québécois unique chargé de la gestion des outils financiers destinés au monde agricole et agroalimentaire, la FADQ entretient des relations d'affaires avec plus de 23 200 entreprises agricoles et forestières. Ainsi, elle procède régulièrement à l'évaluation de la satisfaction de sa clientèle au moyen de divers sondages. Les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle de février 2023 révèlent que les entreprises agricoles sont satisfaites des services offerts par la FADQ dans une proportion de 88 %.

NOTRE STRUCTURE

La FADQ est un organisme public dirigé par un conseil d'administration. Le président-directeur général assure la réalisation de la mission de l'organisation. Son personnel possède une expertise unique lui permettant d'offrir des services spécialisés et de qualité, par l'entremise de 17 emplacements (centres et comptoirs de services) desservant l'ensemble du Québec. Depuis septembre 2005, le siège social de Lévis, dans la région de Chaudière-Appalaches, regroupe l'ensemble des unités administratives centrales, soit 319 employés qui y travaillent.

NOTRE EFFECTIF

Au 31 mars 2023, l'effectif de la FADQ totalisait 625 employés¹, dont 306 dans les emplacements disséminés sur le territoire québécois. La proportion des personnes handicapées au sein de l'effectif régulier de la FADQ est de 1,9 %.

1. Ce chiffre inclut les employés réguliers, occasionnels et saisonniers et exclut les étudiants et les stagiaires.

Section 2 : Plan d'action 2024-2025

PRIORITÉ 1 : ACCESSIBILITÉ DES BUREAUX DE LA FADQ

Difficultés/obstacles anticipés ou identifiés : L'accessibilité au lieu et au poste de travail peut devenir un obstacle si elle ne répond pas d'emblée aux besoins particuliers d'une personne handicapée.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
1	Effectuer, si nécessaire et raisonnable, les améliorations dans les établissements où les employés et la clientèle handicapée auraient des besoins particuliers, sous réserve de l'approbation du président-directeur général.	En continu	Direction des ressources financières et matérielles (DRFM)	Nombre d'améliorations effectuées/Nombre total de demandes.
2	Réaliser les travaux d'adaptation des lieux et du poste de travail pour répondre aux besoins d'un employé ayant une incapacité ou plusieurs incapacités.	En continu	DRFM	Nombre d'adaptations effectuées/Nombre total de demandes.
3	Fournir un poste informatique fixe aux employés en fauteuil roulant lorsqu'ils sont au bureau et un ordinateur portable pour le télétravail, afin d'éviter le transport de leur matériel informatique.	En continu	Direction des solutions d'affaires organisationnelles (DSAO)	Nombre de postes informatiques fixes installés annuellement.
4	S'assurer que l'accès entre les stationnements pour les personnes handicapées et l'édifice du siège social soit toujours déneigé avant 7 h 45, 11 h 30 et 16 h pour faciliter les déplacements. Effectuer des appels de service à la Société québécoise des infrastructures (SQI) si nécessaire.	En continu durant la période hivernale	DRFM	Nombre d'appels de service effectués pour le déneigement.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
5	Consulter les personnes à mobilité réduite lors des travaux de réaménagement pour recueillir leurs besoins et pour ajuster les plans d'aménagement en fonction de leurs commentaires.	En continu	DRFM	Nombre de travaux ayant fait l'objet de consultations.
6	Remplacer les poignées standards par des poignées bec-de-cane sur les portes de toutes les salles communes de réunion (entre 10 et 12 poignées).	31 mars 2025	DRFM	Date de remplacement.
7	Surveiller activement les travaux sur le boulevard Guillaume-Couture, en face de l'édifice de la FADQ, pour assurer l'accessibilité à nos bureaux, notamment en ce qui concerne le stationnement.	Durée des travaux (2024)	DRFM	Nombre de communications aux employés.

PRIORITÉ 2 : ACCÈS GÉNÉRAL À NOS SERVICES

Difficultés/obstacles anticipés ou identifiés : L'accessibilité aux documents, de services publics et de mesures d'accommodement offerts n'est pas nécessairement adaptée pour répondre aux besoins particuliers d'une personne handicapée.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
8	Assurer un suivi des plaintes auprès de la clientèle handicapée.	En continu	Vice-présidence à la clientèle (VPC)	Nombre de suivis effectués/Nombre de plaintes reçues.
9	Offrir, si nécessaire, les services d'une ou d'un interprète (ex. : en langue des signes) sur demande.	En continu	Direction des communications (DC)	Nombre de demandes traitées/Nombre total de demandes.
10	Fournir, sur demande, les documents informatifs destinés au grand public (dépliants, brochures, etc.) dans des formats adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées (support audio, gros caractères, fichier électronique, braille, etc.).	En continu	DC	Nombre de documents adaptés/Nombre de documents demandés.
11	Adapter les documents téléchargeables de la FADQ et s'assurer que ceux-ci sont facilement repérables, conformément à la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.	En continu	DSAO	Nombre de documents adaptés annuellement.
12	Évaluer la possibilité de rendre la section sur l'accessibilité plus visible sur le site Web de la FADQ.	Décembre 2024	DSAO	Résultat de l'évaluation.
13	Produire des transcriptions (sous-titrages) pour les vidéos et les webinaires déposés sur le site Web.	En continu	DC/DSAO	Nombre de vidéos et de webinaires sous-titrés produits.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
14	Fournir, sur demande, les documents destinés à la clientèle et au grand public (dépliants, formulaires, contrats, documents d'information sur les programmes, etc.) dans des formats adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées (support audio, gros caractères, fichier électronique, braille, etc.).	En continu	DC	Nombre de documents rendus disponibles/Nombre total de demandes.
15	Diffuser la liste des membres du comité d'élaboration du PAPH dans l'intranet, dans un article <i>L'Expresso</i> , afin de mieux servir la clientèle ayant différents types d'incapacités.	Annuellement	DC	Date de la diffusion de la liste des membres au personnel.
16	Planifier la participation de la coordonnatrice du plan d'action à au moins une formation ou un atelier offert par l'OPHQ ou par une autre instance comme le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) ou les organismes hors de la fonction publique.	Annuellement	Direction des ressources humaines (DRH)	Nombre de participations dans l'année.

Difficultés/obstacles anticipés ou identifiés : Les mesures d'accessibilité inscrites dans le plan d'action de la FADQ demeurent méconnues de la population et des membres de son personnel.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
17	Rendre public le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025 par l'entremise du site Web de la FADQ.	Annuellement	DRH/DC	Date de diffusion du plan d'action sur le site Web de la FADQ.

PRIORITÉ 3 : RECRUTEMENT RÉGULIER ET RÉINTÉGRATION

Difficultés/obstacles anticipés ou identifiés : Les personnes handicapées représentent une faible proportion de l'effectif de la FADQ.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
18	Évaluer la possibilité d'inclure l'apport des personnes handicapées dans la marque employeur de la FADQ.	Décembre 2024	DRH/DC	Concept créatif retenu.
19	Ajouter un libellé dans tous les postes affichés (recrutement occasionnel et régulier, ainsi qu'en affectation, mutation et promotion) en lien avec la souscription au Programme d'accès à l'égalité en emploi de la fonction publique du Québec.	En continu	DRH	Nombre d'offres d'emplois affichées annuellement.

Difficultés/obstacles anticipés ou identifiés : Peu de personnes handicapées posent leur candidature à la suite de la publication des offres d'emplois à pourvoir.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
20	Veiller à adapter les moyens d'évaluation aux besoins des personnes handicapées lors des processus de sélection en recrutement et en promotion, ainsi que lors des processus de sélection particuliers et des réévaluations pour des postes à un niveau supérieur.	En continu	DRH	Nombre d'adaptations effectuées/Nombre total de demandes.

PRIORITÉ 4 : SENSIBILISATION DU PERSONNEL

Difficultés/obstacles anticipés ou identifiés : Le personnel de la FADQ pourrait manquer d'information sur la réalité vécue par les personnes handicapées.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
21	Impliquer le personnel de la FADQ dans la prise de conscience de l'importance d'intégrer pleinement les personnes handicapées au sein de l'organisation et de la société québécoise lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées et de la Journée internationale des personnes handicapées.	Annuellement – juin et décembre	DRH	Dates des diffusions.
23	Sensibiliser les abonnés des réseaux sociaux de la FADQ à la situation des personnes handicapées, notamment lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	Annuellement	DC	Date de la publication.
24	Rendre accessible aux membres du personnel, par le biais de l'intranet, le PAPH 2024-2025.	Annuellement	DRH	Date de diffusion du plan d'action dans l'intranet de la FADQ.
25	Promouvoir, auprès du personnel de la FADQ qui travaille en contact direct avec la clientèle (employés et gestionnaires), l'autoformation « Mieux accueillir les personnes handicapées » disponible sur le site de l'OPHQ.	Deux fois par année (juin et décembre 2023)	DRH	Dates de promotion de l'autoformation.
26	Déployer à l'ensemble des employés de la FADQ une formation obligatoire sur les mesures d'urgence.	Septembre 2024	DRH/DRFM	Pourcentage d'employés ayant participé à la formation.

PRIORITÉ 5 : APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES

Difficultés/obstacles anticipés ou identifiés : Les besoins particuliers des personnes handicapées peuvent être omis lors de l'achat ou de la location de biens ou services.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
27	Prendre en compte les besoins particuliers en matière de mobiliers lors des projets d'aménagement du milieu de travail axé sur les activités (MTAA).	Au début de chaque projet	DRFM	Nombre de projets.
28	Prendre contact avec le Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA) afin de connaître l'offre de services et d'évaluer la possibilité de faire appel à leurs services.	Décembre 2024	DRFM	Date à laquelle l'évaluation de l'offre de service a été faite.
29	Adopter des mesures inclusives d'approvisionnement en tenant un inventaire de produits accessibles pour répondre aux besoins futurs d'employés, y compris les personnes handicapées, et en visant à satisfaire le plus grand nombre de personnes possible.	En continu	DRFM	Nombre d'acquisitions réalisées pour répondre à des besoins particuliers et non comblés par l'inventaire de produits tenu par l'organisation.
30	Ajouter une mention dans les appels d'offres, s'il y a lieu, par le biais des critères relatifs au développement durable afin de sélectionner les prestataires de services qui prennent en compte l'équité, la solidarité sociale, la santé et la qualité de vie des personnes.	En continu	DRFM	Nombre d'appels d'offres touchés par cet ajout.

PRIORITÉ 6 : INCLUSION SOCIALE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Difficultés/obstacles anticipés ou identifiés : L'inclusion et l'inégalité sociale peuvent parfois être un défi pour les personnes handicapées.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
31	Accorder un soutien financier annuel à au moins quatre initiatives ou organismes communautaires agricoles et agroalimentaires qui favorisent l'inclusion sociale et la réduction des inégalités, comme prévu dans la Directive d'engagement communautaire.	En continu	DC	Nombre d'initiatives ou d'organismes communautaires soutenus.
32	Offrir une formation portant sur l'accessibilité des documents PDF et des formulaires dynamiques.	Mars 2025	DRH/DC	Date de réalisation d'une formation portant sur l'accessibilité des documents PDF et des formulaires dynamiques.

PRIORITÉ 7 : CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Difficultés/obstacles anticipés ou identifiés : Les personnes handicapées ne sont pas toujours consultées pour l'élaboration du plan d'action.

No	Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
33	Mettre à jour le groupe de travail représentatif de l'organisation pour l'élaboration du PAPH 2024-2025, en veillant à ce qu'au moins une personne handicapée y participe.	Annuellement	DRH	Nombre de personnes handicapées incluses parmi les membres du groupe de travail pour le PAPH 2024-2025.
34	Prévoir au moins une rencontre du comité de travail pour l'élaboration du PAPH.	Annuellement	DRH	Nombre de rencontres tenues par le groupe de travail pour le PAPH 2024-2025.

Section 3 : Engagement de la FADQ

La FADQ est soucieuse de fournir un service de qualité à l'ensemble de sa clientèle. Étant donné l'importance ainsi que la portée des programmes qu'elle gère et qu'elle offre aux productrices et producteurs agricoles, il est essentiel que tous y aient accès et en comprennent les implications en toute équité.

Les établissements de la FADQ répondent tous aux exigences minimales requises par la Régie du bâtiment du Québec, et ce, dans le souci de faciliter l'accès des personnes handicapées au siège social et aux centres de services. Ainsi, pour l'ensemble des établissements de la FADQ, les personnes handicapées peuvent bénéficier :

- d'un espace ou de plusieurs espaces de stationnement réservés;
- de l'accessibilité architecturale des lieux (ascenseurs, toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, etc.);
- d'une signalisation visuelle;
- d'un service d'accueil à la clientèle.

Le plan des mesures d'urgence a également été mis à jour en 2023 pour le siège social. Ce sont les occupants sur place, qui ont la responsabilité de rejoindre les personnes aux prises avec un handicap ou les personnes vulnérables qui nécessitent une aide en cas d'évacuation. Ils doivent les escorter à la cage d'escalier la plus près et aviser la personne responsable de la coordination de l'immeuble afin que les pompiers assurent leur évacuation en toute sécurité.

De plus, lors de la tenue d'appels d'offres pour de nouveaux locaux ou lors du réaménagement de ses espaces de travail, les autorités de la FADQ portent une attention particulière aux opportunités d'accroître les aménagements adaptés. Enfin, des services d'ergonomie permettant l'ajustement d'un poste de travail sont offerts dans tous les établissements de la FADQ.

L'application des mesures énumérées dans ce plan d'action, ainsi que toutes autres actions jugées pertinentes à l'égard des personnes handicapées, demande une action concertée de la part du personnel de l'organisation. En élaborant un plan d'action dédié aux personnes handicapées et en désignant une coordonnatrice pour ce dossier, les autorités de l'organisation s'engagent à assurer à sa clientèle, ainsi qu'au personnel ayant des incapacités, l'accès à ses produits et ses services dans le respect des principes d'équité et d'autonomie.

Section 4 : Bilan des actions réalisées en 2023-2024

PRIORITÉ 1 : ACCESSIBILITÉ DES BUREAUX DE LA FADQ

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
Effectuer, si nécessaire et raisonnable, les améliorations dans les établissements où les employés et la clientèle handicapée auraient des besoins particuliers, sous réserve de l'approbation du président-directeur général.	Aucune demande n'a été adressée.	<i>Non requise</i>
Réaliser les travaux d'adaptation des lieux et du poste de travail pour répondre aux besoins d'un employé ayant une incapacité ou plusieurs incapacités.	Aucune demande d'adaptation n'a été reçue en 2023-2024, donc aucun travail n'a été réalisé.	<i>Non requise</i>
Fournir un poste informatique fixe aux employés en fauteuil roulant lorsqu'ils sont au bureau, et un ordinateur portable pour le télétravail, afin d'éviter le transport de leur matériel informatique.	Aucune demande n'a été reçue, pour l'année 2023-2024, afin de fournir un poste informatique fixe et un portable à un employé en fauteuil roulant.	<i>Non requise</i>
S'assurer que l'accès entre les stationnements pour personnes handicapées et l'édifice du siège social soit toujours déneigé avant 7 h 45, 11 h 30 et 16 h pour faciliter les déplacements. À préciser dans le contrat.	Les activités de déneigement se sont bien déroulées cette année. Deux à trois rappels ont été effectués durant l'année afin de s'assurer que le déneigement des espaces de stationnement soit effectué comme stipulé dans le contrat.	<i>Réalisée</i>
Formuler une demande pour déplacer le lecteur de carte magnétique se trouvant sur la rampe à l'extérieur de l'entrée principale du siège social, afin de faciliter l'accès au bouton-poussoir d'ouverture de la porte. Par la même occasion, programmer l'ouverture automatique de la porte d'entrée plus longtemps, pour faciliter le passage des personnes en fauteuil roulant.	Afin de faciliter l'accès à l'immeuble, le lecteur de carte magnétique a été déplacé et la programmation de l'ouverture de la porte d'entrée principale a été modifiée afin qu'elle reste ouverte plus longtemps. Les travaux ont été effectués en septembre 2023.	<i>Réalisée</i>

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
Surveiller activement les travaux sur le boulevard Guillaume-Couture, en face de l'édifice de la FADQ, pour assurer l'accessibilité à nos bureaux, notamment en ce qui concerne le stationnement.	Un accès et une sortie du stationnement ont été condamnés en lien avec les travaux, mais l'accessibilité aux bureaux de la FADQ est demeurée possible tout au long de l'année, via le deuxième accès et la sortie du stationnement. Aucune rencontre n'a été nécessaire.	Réalisée

PRIORITÉ 2 : ACCÈS GÉNÉRAL À NOS SERVICES

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
Assurer un suivi des plaintes auprès de la clientèle handicapée.	Aucune plainte de la part de personne handicapée, qu'il s'agisse de client ou d'employé, n'a été enregistrée.	Non requise
Offrir, au besoin, les services d'une ou d'un interprète (ex. : en langue des signes) sur demande.	Aucune demande liée au service d'une ou d'un interprète n'a été faite.	Non requise
Fournir, sur demande, les documents informatifs destinés au grand public (dépliants, brochures, etc.) dans des formats adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées (support audio, gros caractères, fichier électronique, braille, etc.).	Aucune demande d'adaptation des documents informatifs n'a été formulée.	Non requise
Adapter les documents téléchargeables de la FADQ, et s'assurer que ceux-ci sont facilement repérables, conformément à la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.	441 documents téléchargeables ont été vérifiés et 403 documents ont nécessité des changements, conformément à la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.	Réalisée
Produire des transcriptions pour les vidéos et les webinaires déposés sur le site Web de la FADQ.	14 vidéos et webinaires sous-titrés ont été publiés sur le site Web.	Réalisée

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
Fournir, sur demande, les documents administratifs destinés à la clientèle (formulaires, contrats, documents d'information sur les programmes, etc.) dans des formats adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées (support audio, gros caractères, fichier électronique, braille, etc.).	Aucune demande d'adaptation de document administratif n'a été formulée.	<i>Non requise</i>
Diffuser la liste des membres du comité d'élaboration du PAPH dans un article <i>L'Expresso</i> , afin de mieux servir la clientèle ayant différents types d'incapacités.	Le 31 mai 2023, la liste des membres du comité a été diffusée dans l'intranet dans un article de <i>L'Expresso</i> annonçant le dépôt du PAPH 2023-2024.	<i>Réalisée</i>
Planifier la participation de la coordonnatrice du plan d'action à au moins une formation ou un atelier offert par l'OPHQ ou par une autre instance comme le SCT ou les organismes hors de la fonction publique.	En tant que répondante ministérielle pour le mandat de la diversité et de l'inclusion, qui vise également les personnes handicapées, la coordonnatrice du PAPH a participé à trois activités en lien avec le sujet, sous forme d'atelier, de webinaire et de conférence. De plus, elle est membre d'un groupe d'échange de répondants ministériels en diversité et inclusion, piloté par le SCT.	<i>Réalisée</i>
Rendre public le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024 par l'entremise du site Web de la FADQ.	Le PAPH 2023-2024 a été diffusé sur le site Web de la FADQ sur la page consacrée à l'accessibilité Web le 25 mai 2023. Le site Web de la FADQ contient une page consacrée à l'accessibilité Web dans laquelle est diffusé annuellement le PAPH. De même, les informations contenues sur le site Web de la FADQ sont accessibles dans les lecteurs d'écrans.	<i>Réalisée</i>

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
	Par ailleurs, il est mentionné sur le site Web de la FADQ qu'une personne handicapée peut, sur demande, bénéficier de la documentation en médias adaptés ou obtenir de l'assistance si elle éprouve des difficultés à remplir les formulaires mis en ligne. De plus, une conseillère ou un conseiller de l'organisation peut se rendre chez un client présentant une incapacité auditive si celui-ci le demande. Enfin, tous les documents informatifs destinés au grand public ainsi que tous les documents administratifs destinés à la clientèle peuvent être fournis, sur demande, dans un format adapté aux besoins de la personne handicapée.	

PRIORITÉ 3 : RECRUTEMENT RÉGULIER ET RÉINTÉGRATION

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
Ajouter un libellé dans tous les affichages des emplois (recrutement occasionnel et régulier, ainsi qu'en affectation, mutation et promotion) en lien avec la souscription au Programme d'accès à l'égalité en emploi de la fonction publique du Québec.	411 affichages en lien avec la mention de souscription au Programme d'accès à l'égalité en emploi ont été publiés entre le 1 ^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.	<i>Réalisée</i>
Veiller à adapter les moyens d'évaluation aux besoins des personnes handicapées lors des processus de sélection en recrutement et en promotion, ainsi que lors des processus de sélection particuliers et des réévaluations pour des postes à un niveau supérieur.	Une demande d'adaptation a été formulée lors de l'administration des moyens d'évaluation pour un processus de sélection en 2023-2024.	<i>Réalisée</i>

PRIORITÉ 4 : SENSIBILISATION DU PERSONNEL

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
Impliquer le personnel de la FADQ dans la prise de conscience de l'importance d'intégrer pleinement les personnes handicapées au sein de l'organisation et de la société québécoise lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées et de la Journée internationale des personnes handicapées.	Un article <i>L'Expresso</i> a été publié dans l'intranet pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées 2023, sous le thème « Contribuer à 100 % », afin de sensibiliser le personnel. Un second article <i>L'Expresso</i> a été diffusé dans le journal interne, le 1 ^{er} décembre, dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées 2023 sous le thème « Mieux accueillir les personnes handicapées, prenez part au changement ! ».	Réalisée
Publier un court message de sensibilisation dans Teams dans le canal général de La grande équipe FADQ (jeu-questionnaire, informations générales, etc.).	Aucun message n'a été publié dans le canal La grande équipe FADQ.	Non réalisée
Sensibiliser les abonnés des réseaux sociaux de la FADQ à la situation des personnes handicapées, notamment lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	Des publications ont été faites sur Facebook et LinkedIn respectivement les 30 mai et 1 ^{er} juin 2023 à l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	Réalisée
Rendre accessible aux membres du personnel, par le biais de l'intranet, le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024.	Le plan d'action a été déposé dans l'intranet de la FADQ le 31 mai 2023. Son dépôt a été annoncé par le biais d'un article <i>L'Expresso</i> .	Réalisée
Promouvoir, auprès du personnel de la FADQ qui travaille en contact direct avec la clientèle (employés et gestionnaires), l'autoformation « Mieux accueillir les personnes handicapées », disponible sur le site de l'OPHQ.	La promotion de l'autoformation a été faite à deux reprises en 2023, lors de la publication d'articles diffusés dans le journal interne <i>L'Expresso</i> , soit le 31 mai à l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées ainsi que le 2 décembre, pour la Journée internationale des personnes handicapées.	Réalisée
Structurer le plan des mesures d'urgence (PMU) afin de considérer les besoins particuliers des personnes handicapées.	Le PMU comprend une procédure pour l'évacuation des personnes à mobilités réduites à l'article 3.3.1.	Réalisée

PRIORITÉ 5 : APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
Prendre en compte les besoins particuliers lors des projets d'aménagement du MTAA.	Un sondage pour recueillir les besoins par rapport aux tâches effectuées par les employés est lancé lors du début de chaque projet.	<i>Réalisée</i>
Faire affaire, si possible, avec des fournisseurs embauchant des personnes handicapées lors de l'acquisition de biens et services, et ce, dans le respect des procédures et des règles de la fonction publique.	La FADQ n'a pas fait affaire avec des fournisseurs qui ont recours à des personnes handicapées pour leur prestation de services pour l'année 2023-2024.	<i>Non réalisée</i>
Prendre contact avec le CQEA afin de connaître l'offre de services et d'évaluer la possibilité de faire appel à leurs services.	La FADQ n'a pas pris contact avec celui-ci pour l'année 2023-2024.	<i>Non réalisée</i>
Adopter des mesures inclusives d'approvisionnement en tenant un inventaire de produits accessibles pour répondre aux besoins futurs d'employés, y compris les personnes handicapées, et en visant à satisfaire le plus grand nombre de personnes possibles.	Au cours de l'année 2023-2024, à la suite de recommandations en ergonomie, plusieurs acquisitions ont été effectuées pour répondre à des besoins particuliers, notamment du matériel ergonomique.	<i>Réalisée</i>
Ajouter une mention dans les appels d'offres, s'il y a lieu, par le biais des critères relatifs au développement durable afin de sélectionner les prestataires de services qui prennent en compte l'équité, la solidarité sociale, la santé et la qualité de vie des personnes.	La mention n'a pas été ajoutée en 2023-2024.	<i>Non réalisée</i>

PRIORITÉ 6 : INCLUSION SOCIALE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
<p>Accorder un soutien financier annuel à au moins quatre initiatives ou organismes communautaires agricoles et agroalimentaires qui favorisent l'inclusion sociale et la réduction des inégalités, comme prévu dans la Directive d'engagement communautaire.</p>	<p>L'organisation s'est dotée d'une Directive d'engagement communautaire en août 2022. Ainsi, la FADQ s'engage auprès d'au moins quatre organismes communautaires et entreprises d'économie sociale œuvrant en agriculture. Ceux-ci contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités. La FADQ participe à leurs initiatives en remettant une contribution afin de les soutenir dans leur mission, par exemple les organismes Moissonneurs Solidaires et Au cœur des familles agricoles. La totalité du budget dans le cadre de cette directive a été remise à cinq organismes en 2023-2024.</p>	<p><i>Réalisée</i></p>
<p>Analyser de quelle façon il serait possible d'intégrer davantage les personnes handicapées à l'emploi de la FADQ (groupe de discussion, sondage, rencontres individuelles, etc.).</p>	<p>Le comité de travail mis en place pour l'élaboration du PAPH inclut une personne handicapée au sein de ses membres et des discussions ont lieu annuellement concernant leurs besoins et ce qui pourrait être mis en place pour les intégrer davantage. Une personne handicapée de la FADQ a démontré son intérêt et posé sa candidature dans le cadre d'une campagne ciblée de promotion des emplois avec le SCT. Ce fut une autre initiative favorisant la visibilité et leur intégration.</p>	<p><i>Réalisée</i></p>
<p>Offrir une formation sur l'accessibilité des documents sur le Web au personnel responsable de produire du contenu de formation afin de considérer les besoins d'adaptation dans leurs contenus.</p>	<p>Au cours du mois de mars 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une formation d'introduction intitulée <i>Comprendre l'accessibilité Web et son contexte d'application</i> a été offerte. ▪ Découpée en deux séances, la formation <i>Bonnes pratiques et accessibilité d'un document Word</i> a été dispensée à des membres du personnel. 	<p><i>Réalisée</i></p>

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
Ajouter une question au sondage de rétroaction à la suite d'une activité de formation, afin de vérifier si les besoins d'adaptation ont été satisfaits auprès des personnes participantes.	La question a été ajoutée le 4 mars 2024 à l'ensemble des sondages transmis par la DRH à la suite d'une activité de formation.	Réalisée
Effectuer un sondage auprès des personnes handicapées sur leurs besoins d'adaptation lors des activités de formation.	Le sondage a eu lieu du 18 au 27 septembre 2023.	Réalisée

PRIORITÉ 7 : CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mesures	Résultat 2023-2024	Statut
Mettre à jour le groupe de travail représentatif de l'organisation pour l'élaboration du PAPH, en veillant à ce qu'au moins une personne handicapée y participe.	Le groupe de travail pour l'élaboration du PAPH a été mis à jour avec l'arrivée de nouveaux membres. Ce groupe inclut une personne handicapée.	Réalisée
Prévoir au moins une rencontre du comité de travail pour l'élaboration du PAPH.	Le groupe de travail a tenu une rencontre pour l'élaboration du PAPH.	Réalisée

GROUPE DE TRAVAIL

- M. Francis Arsenault, Direction des solutions d'affaires organisationnelles
- M^{me} Claudia Fernandez, Direction des solutions d'affaires organisationnelles
- M^{me} Mélanie Giguère, Direction des ressources financières et matérielles
- M^{me} Pascale Perron, Direction des ressources humaines
- M. Steve Gosselin, Direction du traitement des données financières
- M^{me} Marie Chantal Boutin, Direction des communications
- M^{me} Jennifer Vézina, Vice-présidence à la clientèle

Section 5 : Coordination des services aux personnes handicapées

COORDONNÉES DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Madame Pascale Perron
Conseillère en gestion des ressources humaines
Direction des ressources humaines
La Financière agricole du Québec
1400, boulevard Guillaume-Couture, 4^e étage
Lévis (Québec) G6W 8K7
Téléphone : 418 834-6867, poste 6555
Courriel : Pascale.Perron@fadq.qc.ca

Section 6 : Adoption du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024

Le plan d'action de La Financière agricole du Québec à l'égard des personnes handicapées pour l'exercice 2024-2025 a été adopté par le président-directeur général, à Lévis, le 28 mai 2024.

ERNEST DESROSIERS
Président-directeur général
La Financière agricole du Québec